

La lutte contre la loi Taubira est bien sûr politique !

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 19 mai 2013



Contrairement à ce qu'[a déclaré](#) Mgr **Jean-Luc Brunin**, évêque du Havre et président du conseil *Famille et société* de la Conférence des évêques de France, le 17 mai sur Radio Vatican :

« la mobilisation doit continuer, non pas sur le terrain politique, puisqu'un chrétien doit accepter dans un espace démocratique que la loi ne soit pas l'exact reflet de ses convictions ; mais la mobilisation doit se poursuivre sur le terrain de l'anthropologie. Il existe une vision chrétienne de l'Homme qu'il faut continuer à promouvoir, pas simplement en manifestant ou par des discours, mais aussi par le témoignage de vie auprès des autres. Enfin il y a une mobilisation éthique, une éthique éclairée par l'Évangile ».

Dans sa [note doctrinale sur ce type de loi](#), le cardinal **Ratzinger** écrivait :

"Lorsqu'on est confronté à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles, ou au fait d'assimiler juridiquement les unions homosexuelles au mariage, leur donnant accès aux droits qui sont propres à ce dernier, on doit s'y opposer de manière claire et incisive. Il faut s'abstenir de toute forme de coopération formelle à la promulgation ou à l'application de lois si gravement injustes, et autant que possible ne pas coopérer matériellement à leur application. En la matière, chacun peut revendiquer le droit à l'objection de conscience."

Ce droit à l'objection de conscience, qui doit être désormais mis en avant par les maires, les professeurs, les parents, etc., de façon à ne pas coopérer à l'application de la loi Taubira est bien évidemment un acte politique. Et une loi inique est faite pour être abrogée.